



**PROJET
DE SITE
2022-2027**



**FERME-MUSÉE
DU COTENTIN**



Réseau des sites & musées

manche.fr/patrimoine/ferme-musee-cotentin-N.aspx



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT 

La politique patrimoniale du Département fait du réseau des sites & musées un outil de développement territorial, d'attractivité et d'épanouissement personnel. Depuis 2011, les principaux enjeux du réseau ont été mis en œuvre autour de quatre grands objectifs :

- la conservation du patrimoine et la connaissance historique des sites ;
- la diversification des actions de médiation culturelle et l'élargissement des publics ;
- le renforcement de l'intégration des sites sur leur territoire et dans la vie locale ;
- la qualité des services offerts aux publics (horaires, signalétique, boutiques...).

En 2021, le Département a engagé une révision de ses objectifs pour les sites & musées, en tenant compte des évolutions des secteurs culturel, patrimonial, muséal et touristique. L'enjeu est de répondre aux défis des prochaines décennies. Ce travail a été conduit sur plus d'une année, dans une démarche participative.

Cela se traduit par l'élaboration de nouveaux projets de site co-construits pour la période 2022-2027. Ils concernent exclusivement les sites gérés par le Département* : la maison Jacques Prévert (La Hague) ; la batterie d'Azeville ; la ferme-musée du Cotentin (Sainte-Mère-Église) ; l'abbaye de Hambye ; le musée de la céramique – centre de création (Ger) et l'écomusée de la baie du Mont Saint-Michel (Vains).

Ce document vous présente le projet de site 2022-2027 de
LA FERME-MUSÉE DU COTENTIN.

* À l'exception de l'île Tatihou, qui met en œuvre depuis plusieurs années un projet de requalification culturelle, touristique et économique.

SOMMAIRE

PARTIE 1 - LE RÉSEAU DES SITES & MUSÉES	3
PARTIE 2 - LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE DES PROJETS DE SITE	7
PARTIE 3 - LA FERME-MUSÉE DU COTENTIN, PRÉSENTATION ET BILAN 2016-2021	11
PARTIE 4 - LA FERME-MUSÉE DU COTENTIN, ORIENTATIONS 2022-2027	15
CALENDRIER	34
CONTACTS	36

Partie

1

LE RÉSEAU DES SITES & MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE,

DES RESSOURCES TERRITORIALES DE PROXIMITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ

12 SITES PATRIMONIAUX ET MUSÉES

constituent ce réseau, répartis dans l'ensemble du département.

Chacun illustre la diversité patrimoniale du territoire et témoigne de l'histoire plurielle des Manchois : ethnologie maritime, rurale, agricole, préindustrielle, histoire religieuse et militaire du Moyen Âge à la Seconde Guerre mondiale, maisons d'artistes.

200 000 VISITEURS

sont accueillis chaque année. Leurs profils sont variés : touristes, habitants, familles, scolaires, personnes éloignées de la culture...

Une programmation culturelle qualitative, renouvelée et accessible est proposée au plus grand nombre : expositions, visites, ateliers, spectacles, conférences, actions hors-les-murs...

Des boutiques contribuent au prolongement culturel de la visite.

13 000 OBJETS DE COLLECTIONS DE MUSÉE

sont exposés ou conservés en réserve.

CARTE DU RÉSEAU DES SITES & MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE



LA PROPRIÉTÉ DES SITES

8 PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT

Les maisons Prévert et Millet, la batterie d'Azeville, la ferme-musée du Cotentin, le musée de la céramique, les fours à chaux et le château de Regnéville-sur-Mer et l'abbaye de Hambye (en copropriété)

3 PROPRIÉTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Tatihou, l'écomusée de Vains, le fort du cap Lévi

1 PROPRIÉTÉ COMMUNALE

Le parc-musée du granit à Saint-Michel-de-Montjoie

LA GESTION DES SITES

7 GÉRÉS PAR LE DÉPARTEMENT

La maison Prévert, Tatihou, la batterie d'Azeville, la ferme-musée du Cotentin, l'abbaye de Hambye (en étroite concertation avec le propriétaire de la partie privée), le musée de la céramique et l'écomusée de Vains

5 GÉRÉS EN PARTENARIAT ou via une convention d'occupation temporaire

La maison Millet, le fort du cap Lévi, les fours à chaux et le château de Regnéville-sur-Mer et le parc-musée du granit

DES LABELS, classements et appellations reconnaissent l'intérêt patrimonial, environnemental et culturel des sites :



4 PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Tatihou, l'abbaye de Hambye, les fours à chaux et le château de Regnéville-sur-Mer



3 MUSÉES DE FRANCE - l'île Tatihou, la ferme-musée du Cotentin et le parc-musée du granit



2 INSCRIPTIONS UNESCO - les tours Vauban de Tatihou et la baie du Mont Saint-Michel



2 SITES CLASSÉS EN SITE NATUREL - Hambye et l'écomusée de Vains



1 MAISON DES ILLUSTRES - la maison natale Jean-François Millet



1 SITE NATURA 2000 - Tatihou



Maison Jacques Prévert



Île Tatihou



Maison natale Jean-François Millet



Fort du cap Lévi



Batterie d'Azeville



Fours à chaux du Rey et château médiéval



Ferme-musée du Cotentin



Abbaye de Hambye



Parc-musée du granit



Musée de la céramique



Écomusée de la Baie du Mont Saint-Michel

Partie **2** LES PROJETS DE SITE 2022-2027

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

QUI ?

Les projets de site du réseau départemental ont été pensés et construits selon une méthode participative associant :

équipes, habitants, visiteurs, partenaires culturels, touristiques, associatifs, élus locaux.

Cette démarche s'inscrit dans la droite ligne du **Projet de développement des droits culturels pour la Manche** de 2018.

LES ÉQUIPES ont été associées à chaque étape de la réflexion, de l'évaluation à la rédaction.

UN COMITÉ DE PILOTAGE s'est réuni trois fois, entre juin 2021 et avril 2022. Un large panel de représentants et d'experts a permis d'assurer la bonne mise en œuvre des orientations stratégiques adoptées, mesurer leur pertinence, leur faisabilité, et les réajuster.

L'OBJECTIF : rendre davantage légitimes ces orientations élaborées en toute transparence et concertation

COMMENT ?

PRÈS DE 30 ACTIONS ont été menées entre juillet 2021 et avril 2022, principalement sur chacun des six sites investis dans la démarche :

- des questionnaires distribués aux visiteurs ;
- des interviews de visiteurs, conduites par une étudiante de Master 2 ;
- des murs ou boîtes à idées mis à la disposition des visiteurs et des agents ;
- des temps conviviaux proposés aux habitants ;
- des visites techniques proposées aux élus du territoire ;
- des ateliers participatifs sur site, réunissant agents, partenaires, élus locaux ;
- des temps d'échange en interne ou à l'occasion de comités de site.

PRÈS DE 1000 PERSONNES
(dont près de 200 partenaires)
ont contribué à la démarche.

- Au-delà des résultats de la concertation, la qualité des échanges et l'implication de chacun est à souligner.
- Des partenaires potentiels et de nouvelles personnes ressources sur le territoire ont été identifiés.
- Les équipes ont perçu tout l'intérêt de mettre davantage en connexion les sites avec les habitants et les dynamiques culturelles ou touristiques locales.
- Les points forts des sites ont été confortés et de nouvelles pistes d'animation, d'activité ou de collaboration ont été suggérées de manière pertinente.

Une 20^aaine

D' ACTIONS OU D' IDÉES

concrètes ont été proposées par les participants lors des temps participatifs. Certaines pourront être mises en œuvre à court terme.

LA DÉMARCHE A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉE PAR LES PERSONNES INVITÉES.

Beaucoup sont dans l'attente des suites qui seront données à ces échanges. Des projets d'expositions ou d'événements constitueront assurément de nouvelles occasions d'associer les habitants du territoire.

RETOUR SUR LES TEMPS PARTICIPATIFS À LA FERME-MUSÉE DU COTENTIN



« Je suis très terre à terre ! J'ai besoin de faire du lien entre ce que je vis et ce que j'apprends dans les musées. »

Propositions d'activités :

« Inviter un chef cuisinier à revisiter des recettes traditionnelles, faire des balades à cheval, faire un tour en tracteur, traire une vache ; le temps d'une journée, se mettre dans la peau d'un fermier du milieu du XX^e siècle, faire revivre l'ancien temps avec des démonstrations, cultiver des fleurs locales, faire du land art... »

5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

communes aux sites du réseau ont été dégagées. Elles sont le fruit de l'analyse des bilans 2016-2021 partagés et consolidés, du résultat des temps participatifs et des préconisations du comité de pilotage.

Les verbes choisis pour illustrer ces orientations font écho au *Projet de développement des droits culturels pour la Manche* de 2018 :

- HÉRITER
- HABITER
- APPRENDRE
- INFORMER
- COOPÉRER



Les objectifs de ces orientations tendent à proposer aux habitants de la Manche, aux touristes, aux scolaires et à tous les autres visiteurs, pour les six ans à venir, **des sites patrimoniaux et des musées attractifs et inclusifs, actifs sur leur territoire et respectueux de l'environnement.**

En s'appuyant sur un patrimoine unique, il s'agit, autant que possible, de passer d'une logique de consommation culturelle (« faire pour les publics »), à **une logique de co-construction des actions : « faire avec les publics ».**



Partie **3**

PRÉSENTATION ET BILAN 2016-2021

DE LA FERME-MUSÉE DU COTENTIN

- **1979** ➤ ouverture au public du musée de la ferme sur les terres d'origine de la race bovine normande
- **2007-2010** ➤ rénovation du parcours muséographique
- **2014** ➤ obtention de l'appellation **Musée de France** délivrée par le Ministère de la culture, récompensant le travail scientifique et culturel

La ferme-musée du Cotentin participe à la **conservation et la valorisation du patrimoine rural et agricole de Normandie**.

Dans une ancienne ferme-manoir, le parcours muséographique propose la découverte de la vie et du travail à la ferme au début du XX^e siècle. **Des animaux de races locales, un potager ou encore un rucher** complètent la visite.

PLUS DE 2 700 OBJETS ou matériels témoignant des activités agricoles et de la vie rurale normande de la fin du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle constituent les collections.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE RICHE ET VARIÉE :

- une exposition semi-permanente sur une thématique complémentaire du parcours permanent ;
- la participation aux événements nationaux (Nuit des musées, Journées européennes du patrimoine) ;
- des animations quotidiennes durant les vacances scolaires, assurées par les agents et des prestataires externes, en lien avec les thématiques du musée.

La boutique constitue un prolongement culturel de la visite (librairie, produits du terroir, jeux).

Commune :
Sainte-Mère-Église

Canton : **Carentan**

EPCI :
**Communauté de communes
Baie du Cotentin**

Propriété et gestion :
Département de la Manche

Appellation : **Musée de France**



LES TEMPS FORTS

- **2018** : recentrage de la présentation des animaux de basse-cour dans l'intra-muros, suite à la fermeture du parc agricole et du poste de gestionnaire du vivant
- **2018** : mise en place de l'exposition « Les petites mains. Les enfants dans les fermes de Normandie »
- **2019** : plantation du « verger de la paix » lors du 75^e anniversaire du Débarquement
- **2021** : création d'un parcours numérique
- **2021** : lancement du projet de réaménagement des extérieurs

SES ATOUTS

- Thématique agricole et laitière incontournable en Normandie
- Richesse des collections Musée de France ; site bien identifié sur le territoire pour le patrimoine rural et agricole (nombreuses propositions de dons)
- Authenticité du site (bâtiments de ferme bien conservés, collections)
- Patrimoine vivant (basse-cour, chèvres et ânes de races normandes ; rucher ; verger)
- Tourisme vert
- Dynamique d'expositions et d'animations
- Boutique attractive
- Des retours très positifs des visiteurs

SES POINTS FAIBLES OU POINTS DE VIGILANCE

- Peu de retombées touristiques malgré le fort attrait touristique de la commune sur la thématique du Débarquement (musée Airborne)
- Le musée est situé entre espace rural et urbain.
- Plus de gros animaux (vaches, chevaux, moutons) ni de verger conservatoire
- Un seul sanitaire et des espaces de médiation peu adaptés
- Un site qui doit constamment être animé.
- Un patrimoine rural qui véhicule encore une image passéiste.
- Un bâtiment principal imposant alors qu'une toute petite partie peut être visité.
- Des réserves de collections éloignées du site

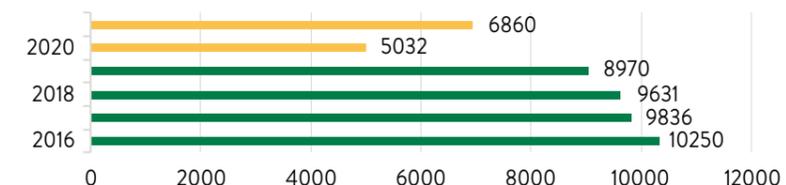
LA FERME-MUSÉE DU COTENTIN EN QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

Le public est majoritairement individuel et adulte (près de 70 %). La fréquentation générale est légèrement en baisse depuis 2016 (entre 9 000 et 10 000 visiteurs), notamment du fait de l'arrêt de l'animation « Vaches en fête » et de la fermeture du parc agricole en 2018. La provenance des visiteurs est française à plus de 90 % et majoritairement locale (45 % de Manchois).

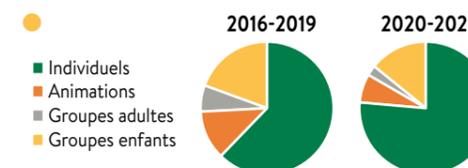
IMPACT COVID-19 : - 202 jours d'ouverture en tout pour 2020 et 2021

- Adaptation des horaires
- Réorganisation de toute l'activité de médiation
- Annulation d'animations et d'événements grand public, de visites de groupes scolaires et adultes

● Fréquentation totale en nombre de visiteurs :



● Typologie des publics :



● Provenance des publics :



● Recettes billetterie (incluant la vente d'animaux : à la marge, sauf en 2017) / boutique :





Partie **4**

LE PROJET DE SITE 2022-2027

DE LA FERME-MUSÉE DU COTENTIN

UN CONCEPT REVISITÉ

La ferme-musée du Cotentin réaffirme ses missions de conservation et de valorisation du patrimoine rural et agricole normand, notamment celui de l'élevage laitier. Patrimoine vivant, collections et qualité de la programmation culturelle constituent les atouts de ce Musée de France.

LES OBJECTIFS POUR 2022-2027

Faire du site un lieu patrimonial et culturel connu et reconnu, autour d'une thématique emblématique de la région.

La ferme-musée du Cotentin peut **relever le défi d'un musée vivant, attractif, inscrit dans son territoire et son époque.**

Pour y parvenir, **les principales orientations sont :**

- la poursuite de l'étude des collections et la réorganisation des réserves ;
- le développement de l'offre culturelle ;
- l'ouverture à de nouvelles pratiques, notamment pour les habitants ;
- la rénovation des espaces de médiation et de services ;
- une nouvelle stratégie de communication et la relance de partenariats professionnels.

5 € le prix du billet adulte plein tarif (2022)

180 jours d'ouverture par an pour le grand public en saison / **330** pour les groupes (toute l'année sur réservation)

5 agents permanents constituent l'équipe (4,3 ETP), avec un renfort saisonnier de 7 mois.

OBJECTIF : RENFORCER LA CONNAISSANCE ET LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

L'ENJEU : LE PATRIMOINE RURAL ET AGRICOLE, CE BIEN COMMUN

Le patrimoine bâti, mobilier, immatériel contribue à forger l'identité de la Manche. Sa connaissance et sa préservation constituent un bien social commun que s'attachent à valoriser les sites et musées.

LES ATTENTES ET CONSTATS

- La ferme-musée du Cotentin, historiquement Ferme de Beauvais, est représentative des grosses fermes-manoirs du Plain de l'époque moderne. Cependant, **ce patrimoine bâti se détériore**, malgré d'importants travaux réalisés ces dernières années.
- **Les collections du musée témoignent de l'importance du patrimoine rural et agricole** du département et, plus largement, de la région. Conservées jusqu'alors essentiellement dans des réserves à Blossville (hangar loué), elles ont partiellement été déménagées en 2021 à Courcy (propriété du Département). Le volume important des collections oblige à rechercher d'autres lieux de conservation.
- Les particuliers continuent de procéder à **des dons au musée**. Ils témoignent ainsi de l'attachement à leur patrimoine, mais aussi de la confiance portée à l'institution muséale en matière de conservation et de valorisation.
- **Les présentations permanentes, rénovées principalement en 2007 et 2008, constituent un ancrage solide pour les activités de découverte.** Il faut cependant entamer une réflexion sur leur renouvellement.



LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS

CONFORTER LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI :

- programmer les travaux d'entretien et de restauration avec la Direction du patrimoine départemental ;
- conforter, en priorité, l'espace de la mare à l'entrée du site ; restaurer le mur d'enceinte en terre des Longues Mares (bâtiment technique), poursuivre la reprise du mur d'enceinte du musée.

POUSUIVRE L'ÉTUDE ET LA CONSERVATION DES COLLECTIONS :

- programmer les différents chantiers en collaboration avec le pôle patrimoine et territoires ;
- poursuivre l'inventaire et le récolement des collections :
 - finaliser le récolement des objets initié en 2020 à l'occasion des différents transferts et dans le cadre du récolement décennal ;
 - enrichir la base documentaire permettant de mieux renseigner les collections, leur statut, leur histoire. Associer les habitants (anciens agriculteurs...) à ce travail ;
- conforter la politique d'acquisition :
 - poursuivre l'acquisition raisonnée d'objets ou œuvres liés à l'agriculture et la vie rurale, plus particulièrement : le quotidien durant l'Occupation ; les objets témoignant de la réutilisation de matériel militaire dans les fermes (exposition 2024) ; l'agriculture du XX^e siècle et sa modernisation ; le commerce et la publicité des produits laitiers normands ;
 - poursuivre l'acquisition d'œuvres beaux-arts : représentations des travaux agricoles, de la vie domestique, de l'architecture rurale ;
 - prendre en compte les capacités d'espace de réserve, les thématiques communes à la batterie d'Azerville et à la maison natale Jean-François Millet, mais aussi le fait que, pour le moment, la ferme-musée ne peut exposer les collections beaux-arts que sur de très courtes durées, en raison des conditions de conservation ;
- programmer les restaurations :
 - organiser les campagnes de restaurations et les rotations en exposition ;
 - veiller sur les charrettes et machines agricoles présentées sous les appentis ;
- préciser et optimiser les espaces de réserve :
 - organiser à terme les réserves sur 3 sites minimum (Courcy, Maison du Département et ferme-musée), optimisés par thématiques (machines agricoles, petits et moyens objets, outils agricoles, beaux-arts) ;
 - finaliser l'aménagement de la réserve du bâtiment principal du musée ;
- rédiger le plan de sauvegarde des collections sur site, mais aussi en réserves lorsqu'elles seront stabilisées.



COLLECTER ET CONSERVER LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL DANS LE RESPECT DE LA MÉMOIRE DES HABITANTS :

- poursuivre le travail de collectage sur des thématiques ciblées, notamment dans le cadre de la préparation d'expositions : la réutilisation du matériel militaire dans les fermes normandes, l'activité laitière, la ferme de Beauvais... ;
- collaborer avec l'association La Loure pour la sauvegarde des musiques et transitions orales en Normandie.

CONSERVER LE PATRIMOINE VIVANT :

- poursuivre le travail de conservation des races normandes avicoles ;
- accueillir en pension des « gros » animaux, dans la mesure où le plan de charge le permet ;
- mettre en valeur les vergers (plantations 2019 et 2022).

ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR LA RÉNOVATION DES PRÉSENTATIONS MUSÉOGRAPHIQUES PERMANENTES :

- proposer au rez-de-chaussée de la grange une présentation permanente sur l'histoire de la ferme de Beauvais et des fermes-manoirs du Plain (2026-2027) ;
- entamer une réflexion sur le renouvellement du parcours permanent :
 - proposer la reconstitution d'une chambre de fermiers ;
 - incarner davantage la vie et le travail à la ferme via des collections ou des gestes ;
 - envisager de remettre des sources odorantes dans certaines salles ;
- poursuivre la valorisation des espaces extérieurs suite au réaménagement entrepris en 2022, en associant partenaires et habitants.

ABOUTIR À LA RÉDACTION D'UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

(obligation réglementaire des Musées de France) - 2025



HABITER

OBJECTIF : ÉQUILIBRER PROXIMITÉ ET ATTRACTIVITÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE DES PUBLICS



L'ENJEU : L'APPROPRIATION DU PATRIMOINE PAR LE PLUS GRAND NOMBRE

Habiter un musée ou un site patrimonial, c'est se l'approprier, y trouver des ressources de toutes sortes, y vivre des expériences. Habiter illustre la place des sites comme lieux du vivre-ensemble ou d'espaces où il est possible de s'investir pour contribuer à la vie publique du territoire, le temps d'un séjour comme le temps d'une vie.

Les six prochaines années permettront de **mettre les habitants, les visiteurs au cœur des projets, dans une démarche inclusive.**

LES ATTENTES ET CONSTATS

- **Le public du site est majoritairement familial, avec également une fréquentation scolaire importante.** La provenance des visiteurs est globalement française et locale, même si on peut encore travailler sur la proximité avec les habitants. Le public anglophone pourrait sans doute venir en plus grand nombre si les outils de médiation et de promotion étaient plus largement traduits.
- Par ailleurs, depuis plusieurs années, le musée a tissé **de nombreux liens avec les publics éloignés de la culture.**
- La fréquentation générale est légèrement en baisse depuis 2016 malgré une dynamique d'animation conséquente.
- Si les visiteurs témoignent toujours de la **qualité de leur expérience de visite**, il ne faut pas négliger certains points de vigilance sur les équipements et services : **des espaces de médiation peu fonctionnels ou vétustes, la mise à disposition d'un seul sanitaire.**



LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS



SUSCITER PLUS DE PROXIMITÉ POUR QUE LES HABITANTS S'APPROPRIENT D'AVANTAGE LEUR PATRIMOINE ET DEVIENNENT DES AMBASSADEURS DU MUSÉE :

- impliquer les habitants dans la vie du site en leur offrant des espaces d'activité divers : espace récréatif, potager participatif... ;
- proposer des espaces pour des réunions, conférences... (salle de médiation à réhabiliter) ;
- fidéliser les habitués et habitants en leur proposant d'être ambassadeurs (avantages, gratuité, participation à certaines actions du musée...);
- poursuivre l'accueil de fêtes familiales, de goûters d'anniversaire ;
- instaurer une fête des voisins.

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU SITE :

- développer les clientèles touristiques en misant notamment sur l'intérieur des terres et la désaisonnalisation. Poursuivre le test d'ouverture du musée durant les vacances d'hiver ;
- développer les circuits de randonnées commentées en lien avec l'Office de tourisme et la commune (patrimoine vernaculaire : fontaines, lavoirs, fermes-manoirs...);
- s'ouvrir au public étranger, notamment le public anglophone (traductions...);
- maintenir l'offre en direction des familles (espace récréatif, ateliers, animaux...);
- conforter le partenariat tarifaire (pass) avec l'Office de tourisme de la Baie du Cotentin.



POURSUIVRE L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS :

● les scolaires et extra-scolaires :

- poursuivre le travail avec les scolaires de la Manche (rester vigilant sur les capacités en hors-les-murs) ;
- conforter le partenariat avec le CAUE de la Manche dans le cadre de l'opération « Les Enfants du patrimoine » ;
- consolider les liens avec les collèges de proximité. Développer des projets avec d'autres collèges de la Manche (dans le cadre des PEAC), les lycées et formations agricoles ;
- associer aux réflexions ou projets les membres du conseil départemental des jeunes ;
- retravailler les partenariats avec les centres d'hébergement (PEP50...);
- expérimenter le dispositif « C'est mon patrimoine » pour conforter l'accueil de centres de loisirs de la Manche ;

● les personnes éloignées de la culture et publics « empêchés » :

- renforcer les liens avec les structures : CMS, ESAT, IME, EHPAD... Proposer des temps hors-les-murs. Reconduire les « bons découverte du patrimoine » avec les CMS ;
- poursuivre le travail d'inclusion et notamment le développement d'outils de visite (documents en facile à lire et à comprendre...);
- davantage utiliser les animaux et les savoir-faire comme sujets transitionnels (ex : EHPAD et vannerie) ;
- mettre à jour l'Agenda d'accessibilité programmée.

DÉVELOPPER LA QUALITÉ DES SERVICES AU BÉNÉFICE DE L'EXPÉRIENCE DE VISITE :

- rénover de manière prioritaire la salle de médiation (dite salle des moteurs) et proposer un véritable espace de sanitaires (accessible PMR, table à langer...);
- finaliser la charte du visiteur ;
- améliorer l'équipement pour les vélos et réfléchir à l'accueil raisonné des camping-cars ;
- maintenir la qualité du référencement des produits locaux et artisanaux de la boutique ainsi que l'espace librairie. Développer la vente de productions locales ;
- expérimenter un service de petite restauration pendant la haute saison (foodtrucks) ;
- déployer le wifi public ;
- faire évoluer la tarification en fonction des activités proposées et des publics (mise en cohérence avec le réseau) : tarifs individuels, pass famille, public du champ social, carte de fidélité et tarif spécial « ambassadeurs » / habitants, partenariats tarifaires...

OBJECTIF : PRENDRE DAVANTAGE EN COMPTE LES ATTENTES DES PUBLICS

L'ENJEU : UNE MÉDIATION CULTURELLE QUI ASSURE LA RENCONTRE ENTRE LE PATRIMOINE ET LES PUBLICS

La médiation culturelle dans les sites peut être pédagogique, récréative, artistique, sociale et citoyenne. Elle s'appuie sur un patrimoine : collections, monuments, faune et flore. Elle peut prendre des formes variées : expositions, visites, ateliers pratiques et sensoriels, spectacles, conférences, parcours numérique... Ainsi, la médiation transmet, fait réfléchir et rêver. Elle s'enrichit également grâce aux rencontres et interactions avec les intervenants extérieurs et les visiteurs. Chacun donne, reçoit, partage.



LES ATTENTES ET CONSTATS

- **Un musée d'ethnologie a besoin d'être animé et incarné.** La ferme-musée s'y emploie en proposant aux visiteurs des thématiques de découverte diversifiées et en s'appuyant sur les présentations permanentes, les expositions, le vivant.
- **Le potentiel de développement** reste important, notamment en variant les thèmes, les intervenants et leurs formes d'intervention. Les retours des visiteurs confortent l'équipe dans ses choix : de l'animation, des rencontres et du vivant (animaux, potager, nature...). Sur ce point, le réaménagement récent des espaces extérieurs offre de nombreuses opportunités.

LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS



METTRE L'ACCENT SUR CERTAINES THÉMATIQUES :

- les saisons et le respect de l'environnement avec le culinaire, le potager, la haie et le paysage de bocage, l'eau ;
- le patrimoine oral et chanté normand ;
- l'architecture et l'histoire de la ferme de Beauvais et des fermes-manoirs du Plain.

CONFORTER LA PRATIQUE, LA RENCONTRE ET L'INCLUSION DANS LES ACTIONS DE MÉDIATION :

- développer les ateliers mettant en parallèle la vie à la ferme autrefois et les enjeux actuels du développement durable, valorisant les savoir-faire anciens et actuels (potager, cuisine, boulangerie, vannerie, recyclage, produits ménagers, eau...) ;
- ouvrir à nouveau le chemin bocager pour mieux comprendre l'environnement de la ferme (promenades à pied, en tracteur, traction animale...) avec une médiation adaptée ;
- envisager les lieux comme un cadre ressourçant et convivial. Développer les aspects ludiques de la ferme : espace récréatif...

RENOUVELER LA PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS :

- maintenir « Les petites mains. Les enfants dans les fermes de Normandie » jusqu'à fin 2023. Envisager son itinérance par la suite (adaptation des supports) ;
- proposer une nouvelle grande exposition semi-permanente (2024-2028) consacrée au matériel militaire recyclé dans les fermes après la guerre, dans le contexte de Reconstruction du monde agricole et rural (80^e anniversaire du Débarquement) ;
- sans multiplier les expositions sur site, réfléchir à la mise en place de présentations ponctuelles d'objets et d'œuvres graphiques sur des thématiques précises (le soin des animaux, se chauffer, se vêtir, la couture...) permettant de valoriser les collections récemment acquises.

MARQUER L'ANNÉE PAR DES TEMPS FORTS AU FIL DES SAISONS :

- continuer de proposer des fêtes ou rendez-vous thématiques grand public : vannerie, jardin, traite de vache, démonstrations de machines agricoles ;
- instaurer un rendez-vous thématique récurrent durant les journées du patrimoine sur 2-3 ans (ex : beurre ; basse-cour ; parler normands ; potager...) ;
- poursuivre l'inscription aux autres temps forts : Nuit des musées / Pierres en lumières ;
- s'inscrire dans les festivités du 80^e anniversaire du Débarquement en 2024.

OBJECTIF : ÊTRE MIEUX IDENTIFIÉ ET RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES CONTENUS

L'ENJEU : UN LIEU DE VISITE CONNU ET RECONNU

La promotion est indissociable de la médiation culturelle. Il s'agit à la fois de donner accès à l'information et de développer les capacités de production et de diffusion de ces messages par la plus grande diversité possible d'acteurs, s'appuyant eux-mêmes sur une diversité de supports, de l'oralité au numérique.

LES ATTENTES ET CONSTATS

- Les avis des visiteurs sont globalement très positifs après leur découverte des lieux. Ils disent ne pas s'attendre à en découvrir autant et d'une telle qualité. **La difficulté réside donc dans le fait de les faire venir**, non pas à Sainte-Mère-Église, très fréquentée par le tourisme mémoriel, mais au musée. Cela interroge sur le nom du site (« ferme-musée »), ses missions et activités, son identité visuelle (une vache alors que le site n'en présente plus), ses vecteurs et supports de promotion.
- **Le site internet actuel est obsolète**, peu attractif et difficile à trouver selon les visiteurs. La page Facebook commune à l'ensemble du réseau n'est pas bien identifiée par ces derniers et ne permet pas de toucher tous les publics. Plus globalement, les actions de promotion touchent principalement le grand public.

L'ACCUEIL DES ARTISTES ET DES PRATIQUES ARTISTIQUES :

- mieux exploiter le potentiel du site, notamment les extérieurs, pour des spectacles (contes, veillées, danse, théâtre, concerts...), cinéma en plein-air, installations, projections ;
- travailler avec les artistes du territoire, encourager la création à partir des collections. Réactiver la collaboration avec le Trident (annulation Covid du Bal de la ferme) ;
- selon les opportunités, être partenaire culturel ou accueillir des temps de médiation des artistes de la résidence de Regnéville-sur-Mer.

REPENSER LA MÉDIATION NUMÉRIQUE :

- revoir les contenus et supports des deux parcours actuellement proposés en français et anglais sur tablettes, à savoir : la ferme sous l'Occupation et la visite du musée ;
- étudier la plus-value d'un outil numérique pour valoriser la thématique de la ferme de Beauvais et des fermes-manoirs.



LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PROMOTION-COMMUNICATION CONTRIBUANT À LA NOTORIÉTÉ DU SITE ET AU DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS CIBLES :

- tout en continuant de valoriser l'appartenance de la ferme-musée au réseau des sites & musées départementaux, co-construire avec la Direction de la communication une stratégie pour mieux faire connaître le site ;
- valoriser les atouts du lieu : ferme-manoir et musée, patrimoine vivant, rencontres et expériences de visite variées, nature et calme ;
- réinterroger le nom du site afin que l'offre soit clairement lisible pour les visiteurs et proposer une identité visuelle en cohésion avec les contenus de découverte ;
- travailler sur des plans de communication (générique et événementiels) pour assurer une bonne diffusion des informations via les différents vecteurs (print, web, plan médias) ;
- proposer une communication adaptée aux publics cibles : familles, enfants avec grands-parents, scolaires (notamment collèges), touristes français et étrangers ;
- privilégier le support vidéo pour mettre en avant les activités du site, son côté vivant et animé.

METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE STRATÉGIE DIGITALE :

- participer à la définition du nouveau site web prévu pour 2023. Obtenir un meilleur référencement ;
- adapter la communication digitale aux usages, aux différents publics et à la capacité de réponse et d'animation de l'équipe ;
- améliorer les services et les contenus (actualités, vente en ligne, agenda culturel départemental, réseaux sociaux, expositions itinérantes...);
- valoriser les collections sur le site internet, sur la base régionale Muséobase et à terme, sur la base nationale Joconde.

OPTIMISER LA COMMUNICATION DANS LES MÉDIAS :

- en lien avec le pôle presse, optimiser les contenus et les listes de diffusion ;
- maintenir les échanges avec les correspondants locaux et développer une communication vers les médias spécialisés à l'échelle régionale, voire nationale ;
- développer l'accueil de journalistes et d'influenceurs.

REVOIR LA SIGNALÉTIQUE DES PARKINGS ET L'ENSEIGNE :

- améliorer l'accessibilité et l'information au niveau des deux parkings du musée ;
- remplacer les enseignes et les panneaux de signalétique.

COOPÉRER

OBJECTIF : ADAPTER LES PROJETS AUX MOYENS ET AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ENJEU : DES ACTIONS SOUTENABLES, CO-CONSTRUITES ET ÉCO-RESPONSABLES

Coopérer ne signifie pas seulement additionner ses compétences, mais les mutualiser pour réaliser une œuvre commune qui ne gomme pas les spécificités de chacun. Il s'agit de définir la manière dont on travaille ensemble pour un patrimoine commun. Coopérer, c'est créer des synergies entre des acteurs, à partir de leurs savoirs et des ressources du territoire. C'est aussi, et avant tout, agir en tenant compte des enjeux environnementaux.



LES ATTENTES ET CONSTATS

- La diversité des missions du site, la gestion des animaux et le besoin constant en animation entraînent une grande polyvalence des agents et obligent à faire des choix.
- Les partenariats tissés par l'équipe sont nombreux et variés, mais nécessitent d'être animés, repensés, élargis.
- Enfin, dans le contexte de changement climatique, la ferme-musée, de par ses thématiques, a un rôle à jouer en matière de développement durable.



LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS



DAVANTAGE PRENDRE EN COMPTE LES MOYENS HUMAINS MOBILISABLES :

- veiller à la priorisation des actions à moyens humains constants. Sécuriser les pratiques ;
- construire et partager des plans d'actions soutenables : 2022-2024 ; 2025-2027 ;
- développer ou conforter la transversalité et la communication avec les autres services de la direction du patrimoine et des musées, mais aussi les directions supports et directions métiers de la collectivité (bâtiments, communication, culture, archives, social, collègues, numérique, environnement...);
- s'adapter à l'évolution du contexte sanitaire ;
- évaluer les projets et actions de manière partagée.

CONFORTER LES MOYENS BUDGÉTAIRES ET FINANCER LES PROJETS :

- programmer la rénovation de la salle de médiation et la création d'un véritable espace de sanitaires (DPD) ; la finalisation du réaménagement des espaces extérieurs (avec médiation autour du vivant) et des parkings ; l'exposition de 2024 (80^e anniversaire du Débarquement) ; l'espace permanent consacré à l'histoire de la ferme de Beauvais ;
- candidater aux appels aux projets de la DRAC pour les projets de médiation.

POURSUIVRE LA DÉMARCHE INCLUSIVE, PARTICIPATIVE DANS LES PROJETS :

- continuer d'impliquer des habitants et des personnes ressources dans la mise en place d'événements, d'expositions ou d'autres projets (potager, espace récréatif...). Encourager le bénévolat ;
- poursuivre la tenue du comité de site tous les deux ans.



POURSUIVRE LES PARTENARIATS ET LA PARTICIPATION AUX RÉSEAUX PROFESSIONNELS :

- partager davantage les bilans avec les partenaires, s'accorder sur les indicateurs ;
- poursuivre l'implication professionnelle au sein de la Fabrique de patrimoines en Normandie / réseau des musées de Normandie, de la FEMS, de Môm'art. Davantage collaborer avec le PNR des marais du Cotentin et du Bessin, les musées portant sur des thématiques similaires ;
- travailler étroitement avec les acteurs du tourisme : Attitude Manche, OT. Organiser des éductours pour les prescripteurs ;
- poursuivre les partenariats locaux : commune, médiathèque, associations (amis de l'osier)... ;
- redynamiser les partenariats avec le monde agricole et laitier : agriculteurs, coopératives, associations de conservation du patrimoine vivant...

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU FONCTIONNEMENT ET DES ACTIVITÉS :

- poursuivre une gestion écologique du site :
 - inclure des critères d'éco-rénovation dans les projets de réaménagement (DPD) ;
 - bénéficier d'un diagnostic permettant de définir l'empreinte carbone du site et de ses activités. Définir les leviers d'action ou mettre en place des actions d'amélioration ;
 - poursuivre les actions favorisant la biodiversité (prairie fleurie, compost, éco-pâturage, bois des haies pour le four, nichoirs, hôtels à insectes...);
- tendre vers une approche plus vertueuse dans la conception et la mise en œuvre des actions :
 - poursuivre la réutilisation du matériel de médiation, le recyclage des modules d'exposition, le renouvellement des éclairages (leds) ;
 - gérer la conservation et la restauration des collections de manière plus écologique ;
 - limiter l'impression des supports de promotion (une fois le nouveau site internet mis en service) et la distribution des guides du visiteur ;
- sensibiliser les publics (pique-nique zéro déchet ; tester la suppression des poubelles) et encourager un tourisme durable.

PLANIFICATION DES ACTIONS PRINCIPALES

	FERME-MUSÉE DU COTENTIN	RÉSEAU DÉPARTEMENTAL (LES 6 SITES)
2022	<ul style="list-style-type: none"> Week-end tracteurs Réaménagement des espaces extérieurs / médiation autour du vivant / parkings 	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic empreinte carbone / développement durable Groupe de travail pour le développement touristique
2023	<ul style="list-style-type: none"> Fête des voisins Chantier des réserves de collections 	<ul style="list-style-type: none"> Programmation des travaux d'entretien et de restauration Nouvelle tarification Nouveau site Internet, déclinaison de la nouvelle stratégie de communication (plans de com, nouveaux noms et identités visuelles, signalétique...)
2024	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle exposition semi-permanente dans le cadre du 80^e anniversaire du Débarquement Nouvelle salle de médiation et sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> Bilans à mi-parcours et proposition d'un plan d'actions 2025-2027
2025	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction du projet scientifique et culturel 	
2026	<ul style="list-style-type: none"> Nouvel espace muséographique consacré à la ferme de Beauvais et aux fermes-manoirs du Plain 	
2027		Bilan des projets de site 2022-2027



Crédits photos :
 - CD 50 : David Daguier, Ferme-musée du Cotentin.
 Conception et impression : CD50 - Janvier 2023 **MANCHE DURABLE**



CONTACTS

FERME-MUSÉE DU COTENTIN

1, rue de Beauvais
50480 Sainte-Mère-Église
02 33 95 40 20
musee.sainte-mere@manche.fr

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE **Direction du patrimoine et des musées**

Service Réseau des sites & musées
50050 SAINT-LÔ cedex
02 33 05 96 07 / 02 33 05 98 08